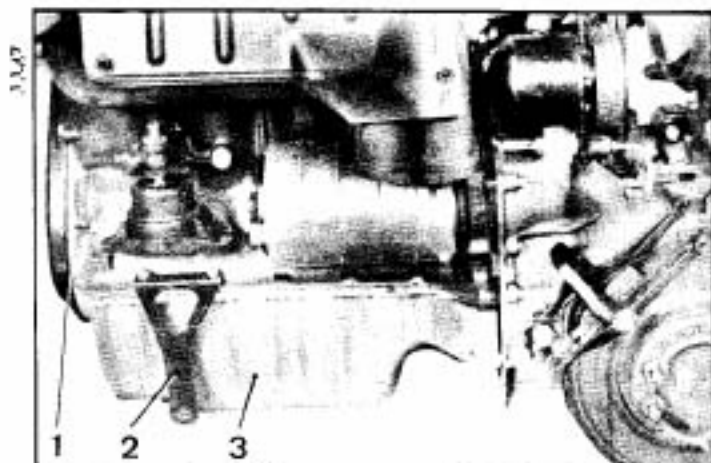


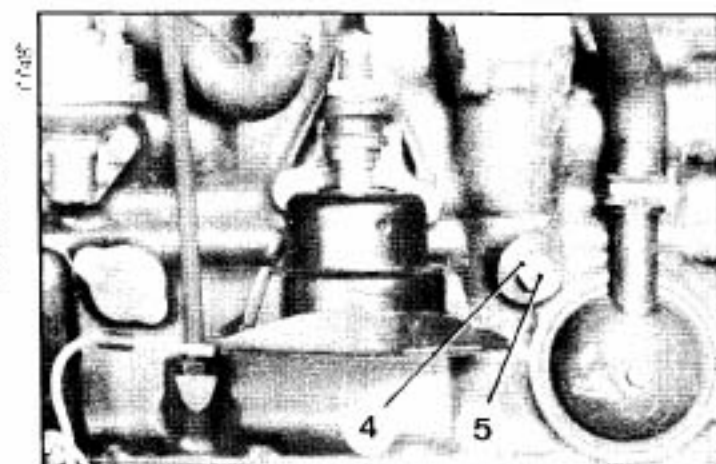
VEHICULES T.T.

DEPOSE ET POSE D'UNE POMPE A HUILE OU D'UN CARTER INFERIEUR.



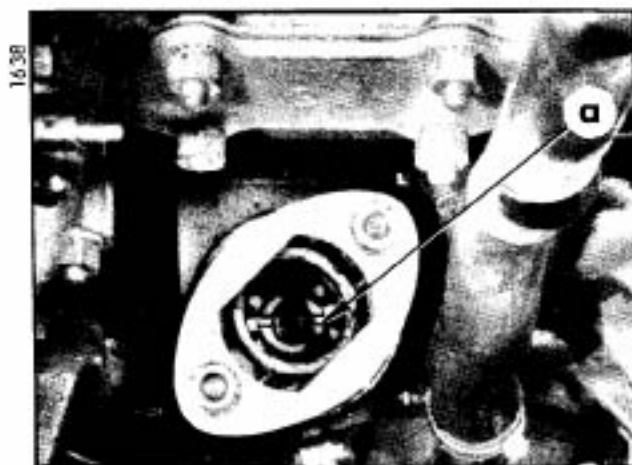
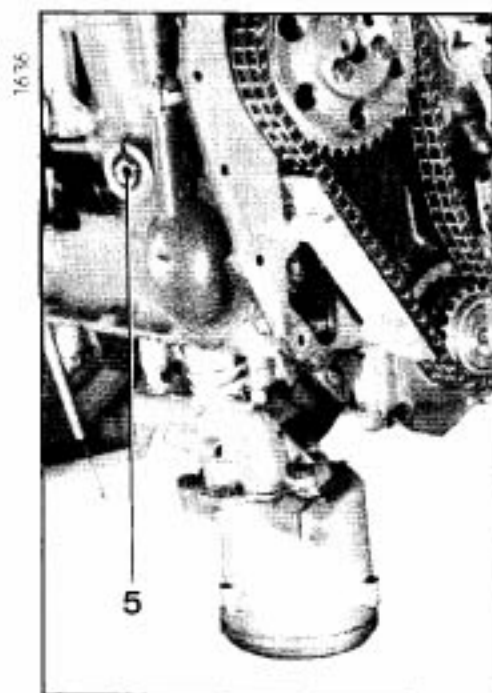
DEPOSE.

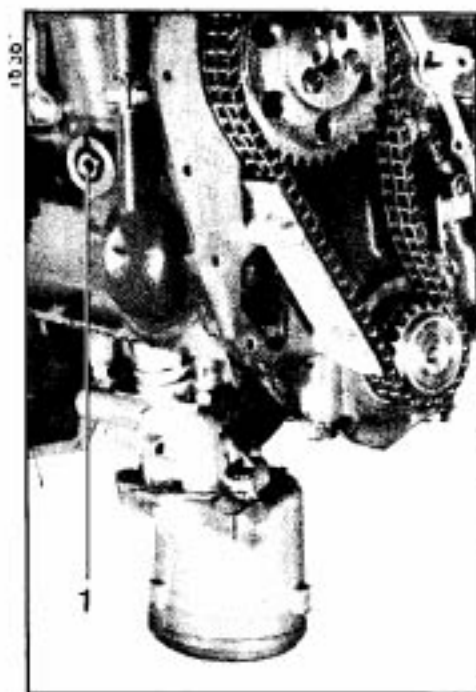
1. Déposer l'ensemble moteur - boîte de vitesses. Laisser l'ensemble suspendu au palan. Vidanger l'huile du moteur.
2. Déposer :
 - le carter de distribution (1),
 - le support (2) du tube d'échappement,
 - le carter inférieur (3),
 - l'allumeur (véhicules DY et DV → 9/1968).
3. Déposer la pompe à huile : Desserrer le contre-écrou (4) et déposer la vis de fixation de la pompe à huile. Déposer la vis de fixation de la patte de pompe à huile sur le palier N° 3. Dégager la pompe.



POSE.

4. Poser la pompe à huile : Véhicules DY et DV → 9/1968.
 - a) Caler la pompe à huile :
 - Amener le piston du cylindre N° 1 (côté embrayage) au P.M.H. fin de compression.
 - Engager la pompe à huile dans son logement, de façon qu'après engrènement des pignons (la vis pointeau (5) de fixation étant en place dans le trou conique de la pompe), l'encoche d'entraînement « a » de l'allumeur soit parallèle à l'arbre à cames et le petit côté de l'entraîneur côté moteur.
- Véhicules tous types y compris DY et DV → 9/1968
Engager la pompe à huile dans son logement. Faire correspondre le trou conique du corps de la pompe avec la vis pointeau (5) de fixation.
- b) Fixer la pompe à huile
Véhicules tous types → 10/1966.
Serrer la vis pointeau de fixation de la pompe





de 5 à 7 mAN (0,5 à 0,7 m.kg), après l'avoir enduite de masti-joint HD 37.

Serrer le contre-écrou (enduire la surface portante du contre-écrou de masti-joint HD 37).

Il est conseillé de remplacer la vis et le contre-écrou existants par des pièces nouveau modèle montées sur véhicules \rightarrow 10/1966.

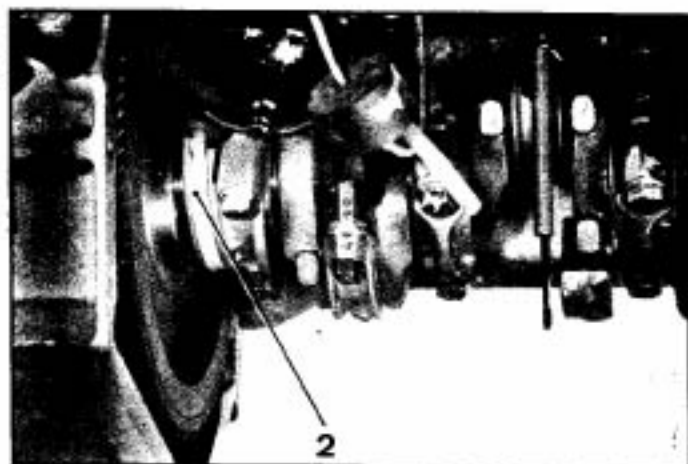
Véhicules tous types \rightarrow 10/1966 :

La vis (1) est modifiée (le diamètre de la vis est diminué au droit de la fente) et le contre-écrou est un « Nylstop ». Ne pas enduire les pièces de Masti-joint HD 37 au montage.

ATTENTION : Ne jamais monter d'écrou « Nylstop » sur une ancienne vis.

c) Véhicules tous types.

Serrer la vis de fixation de la patte de pompe à huile sur le palier N° 3 de 30 à 40 mAN (3 à 4 m.kg).



5. Monter le carter inférieur :

a) Placer le joint en liège (2) dans la gorge du palier côté volant.

Enduire de masti-joint HD 37 les deux faces d'appui du carter sur le bloc.

b) Présenter le carter.

c) Placer le support du tube de descente d'échappement sur le côté droit du moteur.

Positionner les vis longues :

- une vis côté gauche du palier N° 5 (côté distribution).

- deux vis (rondelle éventail sous tête) côté droit (les deuxième et troisième en partant du palier N° 5 côté distribution).

Serrer les vis de fixation du carter de 14 à 17 mAN (1,4 à 1,7 m.kg)

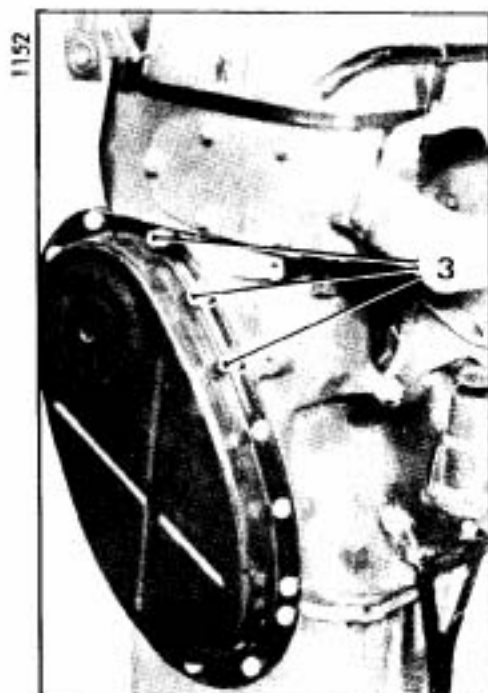
Serrer les écrous de fixation du support du tube d'échappement de 30 à 35 mAN (3 à 3,5 m.kg).

6. Monter le carter de distribution :

Intercaler un joint en liège.

Fixer le carter par les trois écrous (3) (entretoise sous écrous) et les vis (rondelle plate sans tête).

Serrer les vis et écrous de 14 à 18 mAN (1,4 à 1,8 m.kg).



7. Faire le plein d'huile du moteur.

8. Poser l'ensemble moteur - boîte de vitesses.

9. Poser l'allumeur. Régler le point d'allumage. (Véhicules DY et DV \rightarrow 9/1968).